Passé, présent et avenir des zones franches
250 ans de statuts particuliers autour de Genève.
Et demain ?

Première séquence : lundi 30 novembre,14 h 00

1) **Alexandre Malgouverné**

Titre : Les lettres patentes du 22 décembre 1775 : la première franchise du Pays de Gex

Résumé : En 1753, le conseil de la province de Gex demande au roi la désunion avec les cinq grosses fermes. Pendant vingt ans des discussions ont lieu avec les ministères parisiens et les fermiers généraux, menées par le Président de Brosses qui négocie pour le Pays de Gex. Mais c'est Voltaire qui par ses relations avec Turgot, contrôleur général des Finances, fait aboutir le projet.

À partir de 1776, le bailliage de Gex devient une « province étrangère » en contrepartie d'une indemnité annuelle de 30.000 livres. Le bailliage reste, jusqu'à la Révolution, une province française, mais peut commercer librement avec Genève, la Savoie et la Suisse.^

Alexandre Malgouverné est historien et professeur d'histoire et de géographie en lycée à la retraite. Il est l'auteur de nombreuses publications en lien avec le Pays de Gex.

2) Béatrice Dupuis

Titre : Les zones franches de 1815-1816. Genève, la France et le royaume de Piémont-Sardaigne : un compromis territorial et douanier.

Résumé : La chute de l'empire napoléonien entraîne une refonte des frontières internationales. Pour notre région, la question qui se pose est alors la suivante : que va-t-il advenir de

Genève ? Son entrée dans la Confédération helvétique paraît être la moins mauvaise des solutions. Privée toutefois d'un territoire cohérent, elle va devoir rogner sur celui de ses voisins, pas moins catholiques que Genève est protestante. Entre nécessités politiques, religieuses et économiques, le système des zones franches qui va s'imposer va permettre vaille que vaille aux uns et aux autres de s'y retrouver dans un mécanisme qui va fonctionner pleinement pendant un siècle.

Béatrice Dupuis est étudiante en 2e année de master en Histoire à l'université de Genève.

3) Thierry Boudios

Titre : La zone franche de Saint-Gingolph

Résumé : Depuis 1569 Saint-Gingolph fait office de frontière entre le Valais et la Savoie. Pour autant ni la paroisse ni la commune bourgeoise n'ont été divisées par le trait de

la frontière, qui reste une seule et même communauté humaine. Au surplus la frontière n'a en réalité aucune importance : il n'y a aucun poste de douane ni du côté de la Savoie ni du côté du Valais, créé à Locum. La frontière va créer un problème aux habitants de Saint-Gingolph à partir de 1815 avec l'installation de postes de douane. Depuis 1829, la petite zone sarde de Saint-Gingolph a été instituée et va vivre les vicissitudes de son aînée située dans le pourtour de Genève.

Thierry Boudios est avocat honoraire, ancien bâtonnier du barreau de Thonon-les-Bains.

4) Bernard Gaud

Titre : Entre le Traité de Versailles (1919) et la sentence de Territet (1933) : négociations et tractations franco-suisses autour des zones franches

Résumé : Si l'on peut dire que la période précédente de la guerre1914-1918 a été une sorte d'âge d'or des zones franches, la guerre et les traités de paix qui ont suivi les ont sérieusement questionnées. Il a fallu près de 20 ans de négociations pour aboutir, par la sentence de Territet de décembre 1933, à leur rétablissement dans les limites de 1815-1816 après une demande de suppression par la France au Traité de Versailles (1919). Dans ce laps de temps, on va voir la Confédération helvétique défendre farouchement ses intérêts et s'opposer à une Franche revancharde, soucieuse d'effacer les conséquences nées du Traité de Vienne signé un siècle plus tôt.

Bernard Gaud est ingénieur territorial, ancien maire de Chevrier, ancien président de la Communauté de commune du Genevois, et ex-coprésident du Grand Genève.

5) Anne-Sophie Nardelli

Titre : Les zones franches, levier des négociations frontalières franco-suisses, 1934-1939.

Résumé : Loin de prendre fin après l'arrêt de la Cour permanente de justice internationale en juin 1932 puis la sentence de Territet en décembre 1933, les zones franches firent dès 1934 l'objet de nouvelles négociations entre Paris, Berne et Genève. Lors de ces discussions, elles furent mises en balance avec la définition d'un régime frontalier franco-suisse général. La contribution revient sur ces négociations et leur échec, tout en cernant l'héritage qu'elles laissèrent pour la suite.

Anne-Sophie Nardelli-Malgrand est docteure en Histoire des relations internationales de l'université de la Sorbonne, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Savoie-Mont-Blanc. Ses travaux portent sur l'histoire du système international

européen et s'orientent également vers les questions frontalières franco-italiennes et franco-suisses.

6) Claude Barbier

Titre : Le statut actuel des zones franches

Résumé : Loin de « l'âge d'or » des zones franches qui avait fait de Genève la capitale économique de son arrière-pays après l'annexion de la Savoie à la France en 1860, le système établi avec la sentence de Territet depuis le 1er janvier 1934 fait figure d'anachronisme. Pour autant il déploie tous les jours ses effets, donnant le sentiment, pour ce qui concerne l'agriculture essentiellement, qu'il n'y a pas de frontière entre la ville centre et son arrière-pays.

Claude Barbier est docteur en Histoire contemporaine (Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Il enseigne à l'Université de Genève. Ses travaux portent sur les relations entre Genève et son arrière-pays.

Deuxième séquence : mardi 1er décembre dès 9 h

7) Claude Barbier

Titre : En quête des zones franches : mouvements autonomistes savoisiens, groupes de pression économiques, etc.

Résumé : La remise en cause par la France des zones franches (1815, 1816, 1829, 1860) a suscité les réactions courroucées des populations savoisiennes et gessiennes qui en bénéficiaient. C'est du côté savoyard de la frontière que les réactions ont été les plus vives et ont alimenté un courant identitaire, toujours vivace. Mais le dispositif créé en 1815 et 1816 continue à alimenter tant les réflexions des milieux économiques que politiques alors que Genève prend une place de plus en plus conséquente à ses marges.

8) Bertrand Buchs

Titre : Les zones franches sont-elles la solution pour le développement du Grand Genève ?

Résumé : Le canton de Genève à un problème de gestion de sa croissance.

Où va-t-on mettre les nouvelles entreprises, où va-t-on loger les nouveaux habitants, comment va-t-on pouvoir se déplacer ?

En 2017, alors qu'il était député au Grand Conseil de la République et canton de Genève, il avait déposé une motion (n° 2190) demandant à repenser l'utilisation des zones franches. Neuf ans plus tard, les propositions développées dans cette motion sont encore d'actualité et doivent être discutées.

Bertrand Buchs est docteur en médecine, ancien député au Grand conseil de Genève.

9) Robert Hertzog

Titre : De la coopération transfrontalière à la gestion territoriale

Résumé : La suppression des frontières douanières et policières a d'abord créé des opportunités pour la rencontre d'acteurs qui ont imaginé des opérations communes dans la sphère assez restreinte de leurs compétences, souvent facilitées par des financements européens. Mais l'intensité des transformations qui se font autour des frontières exige aujourd'hui un regard renouvelé sur cette situation et la création d'outils adéquats pour faire face au défi que présente la juxtaposition sur un même bassin de vie de systèmes politiques, économiques, sociaux si dissemblables.

Robert Hertzog est agrégé de droit public et de science politique (retraité Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg). Il est président d'honneur de la Société française de finances publiques ; adjoint au maire

honoraire de Hœnheim ; expert auprès du Conseil de l'Europe et de diverses organisations internationales.

10) Sébastien Lambelet

Titre : La perpétuation du mythe de la cité-État : comment Genève joue avec sa frontière

Résumé : Les autorités genevoises présentent souvent Genève comme un canton précurseur en matière de développement urbain durable. Cependant, cette image d'Épinal est largement écornée lorsque l'on modifie l'échelle d'analyse et que l'on prend en compte les coûts infrastructurels et environnementaux que Genève exporte dans le Genevois français. À l'image de la République de Genève entourée de ses fortifications, la stratégie de développement des autorités cantonales consiste en effet à conserver la majorité des richesses et des emplois à l'intérieur du territoire cantonal, tout en externalisant de nombreuses charges associées à ce

développement à l'extérieur de celui-ci (construction de logements, d'infrastructures et d'équipement publics). Cette présentation s'efforcera de présenter comment Genève continue de « jouer avec la frontière » afin de perpétuer ce modèle de développement qui lui est particulièrement favorable. Nous verrons notamment comment les zones franches, les récits ancrés dans la planification directrice cantonale ou les dispositions fédérales en matière d'aménagement du territoire participent à la perpétuation du mythe de la cité-État. Nous présenterons également des pistes de solutions permettant de reconsidérer ce mythe et d'évoluer vers un rééquilibrage des structures de gouvernance du Grand Genève.

Sébastien Lambelet est docteur ès science politique de l'Université de Genève, maître assistant à la Faculté

des Sciences de la Société de l'Université de Genève et chercheur associé au sein de l'Institut CITY, à la York University de Toronto. Ses recherches portent sur la gouvernance des villes et des agglomérations, les politiques d'aménagement du territoire, la sobriété foncière, ainsi que les stratégies narratives élaborées par les différents acteurs prenant part à la fabrique de la ville.

11) Jean-Philippe Atzenhoffer

Titre : Rééquilibrer les flux économiques par la coopération transfrontalière : le cas de l'alsace dans le Rhin supérieur

Résumé : Les espaces frontaliers européens sont souvent caractérisés par d'importants écarts de dynamisme économique entre territoires voisins. Ces différences alimentent des flux de travailleurs et de capitaux qui peuvent renforcer l'attractivité du pôle dominant tout en fragilisant la base productive des territoires situés de l'autre côté de la frontière. Cette problématique,

particulièrement visible dans le bassin genevois, se retrouve également dans le Rhin supérieur.

Le cas de la reconversion du site de Fessenheim permet d'interroger les moyens de dépasser une coopération transfrontalière principalement fondée sur la mobilité pour construire une véritable stratégie de développement économique partagé. À la suite de la fermeture de la centrale nucléaire, le projet d'une zone économique binationale EcoRhéna porte cette ambition. Bien qu'il soit encore très inabouti, ce parc d'activité est censé devenir un véritable pôle d'activités franco-allemand, connecté à l'espace Colmar–Breisach–Freiburg et associant entreprises, recherche, formation, énergie, logistique et infrastructures des deux côtés du Rhin.

Ainsi, l'enjeu est de ne plus considérer la frontière uniquement comme un espace à franchir, mais comme un espace autour

duquel peuvent être organisées des activités économiques communes. Une telle stratégie doit être doublement gagnante. Côté alsacien, il s'agit de renforcer la création d'emplois et de valeur ajoutée localement. Côté allemand, leurs entreprises pourraient lever un frein à leur développement en disposant de surfaces foncières plus accessibles que sur la rive est du Rhin.

Limiter les effets d'une polarisation excessive autour du territoire le plus attractif peut ainsi profiter à tous. Encore faut-il mettre en place une stratégie large à plusieurs niveaux pour concrétiser le rééquilibrage économique.

Jean-Philippe Atzenhoffer est docteur en Sciences économiques de l'Université de Strasbourg ; enseignant d'économie et de finance : CCI Alsace, ESSCA, ISG, Université de Strasbourg. Auteur de deux ouvrages : *Le Grand Est, une aberration*

économique, Le Verger Éditeur, 2021 ; *Réveillez l'Alsace*, La Nuée Bleue, 2026.

Troisième séquence : mardi 1er décembre, 14 h

12) Vincent Kaufmann

Titre : Faire société à l'échelle du Grand Genève

Résumé : Actuellement, Genève ne fait pas société à l'échelle de sa région métropolitaine. Malgré une très forte intégration fonctionnelle au plan de l'emploi et de l'habitat, le Grand Genève est en mal de cohésion sociale. La faute aux différentiels économiques entre la France et la Suisse, mais aussi à un manque de vision et d'ambition politique en matière de logement à l'échelle métropolitaine. Le sujet est important, car il pénalise l'attractivité économique de Genève. Et si on se donnait les moyens de sortir de cette situation fâcheuse ?

Vincent Kaufmann est docteur ès sciences de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il est professeur de sociologie urbaine et d'analyse des mobilités à l'EPFL. Il dirige depuis lors le Laboratoire de Sociologie Urbaine qui mène des recherches sur les modes de vie, l'habitat et la mobilité. Il a publié à ce jour une vingtaine d'ouvrages et plus de 110 articles scientifiques.

13) Sylvain Allemand

Titre : Les zones franches urbaines (ZFU) : derrière un sigle, des hommes et des femmes engagés

Résumé : Mises en place à partir de 1997, dans le cadre du pacte de relance pour la ville, les Zones franches urbaines (ZFU) sont une déclinaison particulière et pour tout dire originale des zones franches : elles ont vocation à renforcer l'attractivité de quartiers dits « sensibles » en incitant, par des exonérations fiscales et sociales, des entreprises, petites et grandes, à s'y

installer et à y créer des emplois au bénéfice des habitants. Que cachent concrètement ces trois lettres ? C'est ce que nous avons voulu savoir, une dizaine d'années plus tard, en allant à la rencontre d'hommes et de femmes qui ont fait le choix d'y créer ou d'y développer leur activité commerciale, de service ou industrielle. Bien plus : d'être partie prenante du développement urbain de leur commune en participant à des projets d'animation et de désenclavement de leur quartier. Ce travail de terrain a débouché sur un livre : *Entreprendre dans les quartiers sensibles. L'invention des zones franches urbaines* (Autrement, 2006). Réunissant les témoignages d'une vingtaine de ces acteurs (y compris des représentants d'associations ou d'institutions impliquées dans leur accompagnement), il revient notamment sur les interrogations et réserves dont ce dispositif a pu faire l'objet – notamment le

risque d'un effet d'aubaine. Quoiqu'il n'ait pas eu vocation à être pérenne, ce dispositif a survécu. Nous proposerons aussi un rapide bilan des évolutions intervenues depuis la publication de notre livre.

Sylvain Allemand est journaliste. Depuis une trentaine d'années, il s'intéresse aux initiatives, recherches et enjeux relatifs au développement durable ainsi qu'aux dynamiques d'innovation territoriale – depuis une quinzaine d'années, il rend compte de la « sociodiversité » du pôle scientifique et technologique du Grand Paris aménagé sur le plateau de Saclay. En 2019, en marge de son activité de journaliste, il a fondé Sérendip'éditions.

14) Oscar Mazzoleni

Titre : Des relations entre le Tessin et la Lombardie

Résumé : Cette contribution vise à comprendre la spécificité de la coopération transfrontalière entre le Tessin et les

régions italiennes voisines depuis les années 1990. Après avoir souligné la faiblesse des instances institutionnelles transfrontalières par rapport à la situation genevoise et bâloise, nous illustrerons quelques-unes des conséquences de cette faiblesse institutionnelle sur les plans politique, économique et de l'opinion publique.

Oscar Mazzoleni est professeur de science politique à l'Université de Lausanne, où il dirige l'Observatoire de la vie politique régionale. Depuis plusieurs années il mène des recherches sur les dynamiques transfrontalières en Suisse.

15) Manuel Nardin

Titre : Ce que l'enquête Consommation du Grand Genève révèle des pratiques de ses habitants

Résumé : L'enquête consommation réalisée en 2024 donne une vision des habitudes et pratiques

de consommation des ménages à l'échelle du Grand Genève. Elle permet de tirer un certain nombre d'enseignements sur les montants des dépenses de consommation des ménages, le chiffre d'affaires généré, les types et modalités d'achat, notamment la part du commerce en ligne, et bien entendu la caractérisation des achats transfrontaliers.

Manuel Nardin est responsable des projets métropolitains et transfrontaliers au Pôle métropolitain du Genevois français

Table ronde

Une table ronde associant des acteurs de la coopération transfrontalière, animée par le professeur Nicolas Levrat viendra conclure ce colloque.

Avec :

- Vincent Subilia, président de la Chambre du commerce de Genève
- Vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français
- Vice-président de Gex-Agglo
- Pierre-Marie Phillips, maire de Ferney-Voltaire, conseiller départemental (département de l'Ain)